

2011_B151

OBJET : Politique Culturelle - Politique Culturelle - Fonds d'intervention à destination des associations - Attribution de subventions

Le 1^{er} avril 2011, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire, à Puyricard sur la convocation qui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 25 mars 2011, conformément à l'article L 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

JOISSAINS MASINI Maryse, Président, Aix-en-Provence - ALBERT Guy, vice-président, Jouques - AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes Mirabeau - BARRET Guy, vice-président, Coudoux - BONFILLON Jean, vice-président, Fuveau - BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge - BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue - BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - BRUNET Danièle, membre du Bureau, Aix-en-Provence - BUCCI Dominique, membre du Bureau, Les Pennes Mirabeau - BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc - BURLE Christian, vice-président, Peynier - CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset - CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues - CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Ste-Réparate - DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - DRAOUZIA Dahbia, membre du Bureau, Aix-en-Provence - DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint Esteve Janson - DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon - FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets - FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren - FOUQUET Robert, membre du Bureau, Aix-en-Provence - GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles - GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence - GARCON Jacques, membre du Bureau, Aix-en-Provence - GARDIOL Philippe, membre du Bureau, Vitrolles - GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat - GROSSI Jean-Christophe, membre du Bureau, Aix-en-Provence - GUINIERI Frédéric, vice-président, Puyloubier - JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence - JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues - LAFON Henri, membre du Bureau, Pertuis - LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil - LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet - MANCEL Joël, vice-président, Beaurecueil - MARTIN Régis, vice-président, Saint Marc Jaumegarde - MARTIN Richard, vice-président, Cabriès - MORBELLI Pascale, membre du Bureau, Vitrolles - PAOLI Stéphane, membre du Bureau, Aix-en-Provence - PELLENC Roger, vice-président, Pertuis - PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc Bel Air - PIERRON Liliane, membre du Bureau, Aix-en-Provence - PIN Jacky, vice-président, Rognes - PIZOT Roger, vice-président, Saint Paul lez Durance - RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence - SAEZ Jean-Pierre, vice-président, Venelles - SANGLINE Bruno, membre du Bureau, Bouc Bel Air - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du Bureau, Aix-en-Provence - SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence - TAULAN Francis, membre du Bureau, Aix-en-Provence

Excusé(s) avec pouvoir :

DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles, donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse, DI CARO Sylvaine, membre du Bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à SICARD DESNUELLE Marie-Pierre, LARNAUDIE Patricia, membre du Bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard, LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à PAOLI Stéphane, PERRIN Jean-Marc, membre du Bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à TAULAN Francis

Excusé(s) :

CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence, CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet, LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence

Monsieur Jean BONFILLON donne lecture du rapport ci-joint.

BUREAU DU 1ER AVRIL 2011

Rapporteur : Monsieur Jean Bonfillon

Objet : Politique Culturelle - Fonds d'intervention à destination des associations - Attribution de subventions.

Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Par délibération du 19.10.01 la Communauté décidait de la création d'un Fonds d'intervention permettant d'aider financièrement les initiatives culturelles de portée intercommunale développées par les associations ou les communes membres. Les montants de ces subventions ne sont pas supérieurs à 23 000 € et ne nécessitent donc pas de conventions d'objectifs. Cette délibération concerne 24 associations pour un montant total de 135 400 €.

Exposé des motifs :

Le fonds d'intervention à destination des associations intéresse uniquement les manifestations sur la base des critères validés par le Conseil de Communauté et rappelés ci-après :

- ❑ le montant du Fonds est ajusté chaque année dans le cadre de l'élaboration du Budget Primitif.
- ❑ Les opérations sont en rapport avec la compétence communautaire et dépassent le strict cadre communal.

- ❑ La participation communautaire est limitée de la manière suivante :
 - ⇒ 30% maximum du budget de l'opération (hormis les opérations communautaires).
- ❑ L'instruction communautaire de la demande inclut la sollicitation de l'avis du Maire de la commune.
- ❑ Toutes les demandes de subvention qui vous sont présentées dans ce rapport ont reçu un avis favorable des Maires des communes concernées.

Il vous est donc aujourd'hui proposé, sur la base de la liste ci-jointe de procéder à l'attribution des subventions dans le cadre du fonds d'intervention à destination des Associations. Ce dossier a reçu un avis favorable de la Commission Culture du 16 février 2011.

VU l'exposé des motifs ;

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Bureau Communautaire 2005-B086 du 08 avril 2005 relative aux modalités de paiement des subventions ;

VU la délibération n°2009-A143 du Conseil Communautaire du 29 juillet 2009 donnant délégation au Bureau d'approuver le versement de subventions n'excédant pas 150 000 € ;

Je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

➤ **ATTRIBUER** la subvention suivante au bénéficiaire ci-après :

- 1 800 € à l'association Voice Gang (Bouc Bel Air) pour son « Festival sous les Platanes », complément d'une subvention déjà votée au Bureau du 21/01/2011, délibération n°2011-B033 et ramenant le total de la subvention à 10 000 €. N°GU : 2011-00049.

-20 000 € à l'association M2F Créations (Aix en Provence) pour le Festival Gamerz. N°GU : 2011-00038.

-8 000 € à l'association Débrid'Arts (Aix en Provence) pour le projet « L'Odyssée des enfants 2011 ». N°GU : 2011-00016.

-10 000 € à l'association Voyons Voir -Art Contemporain et Territoire (Aix en Provence) pour plusieurs actions de sensibilisation à l'art contemporain. N°GU : 2011-00061.

-6 000 € à l'association Cabriès jazz'n Groove (Cabriès) pour le Festijazz'n groove. N°GU : 2011-00064.

- 7 600 € à l'association Li Venturie (Aix en Provence) pour le 26^{ème} Festival du tambourin. N°GU : 2011-00104.
- 5 000 € à l'association La Fontaine Obscure (Aix en Provence) pour l'exposition Phot'Aix. N°GU : 2011-00134.
- 12 000 € à l'association Les Festes d'Orphée (Aix en Provence) pour le pôle communautaire du patrimoine musical aixois. N°GU : 2011-00158.
- 8 000 € à l'association MJC Lou Regain (Coudoux) pour les Estivales 2011. N°GU : 2011-00163.
- 2 500 € à l'association Côté Cour Côté Jardin (Pertuis) pour la 12^{ème} édition des Dionysies. N° GU : 2011-00169.
- 2 000 € à l'association Guitares en Provence (Cabriès) pour « La guitare dans tous les sens » au TJP. N°GU : 2011-00205.
- 17 000 € à la Régie Autonome Cinéma Les Lumières (Vitrolles) pour le Festival « Polar en lumières ».
- 3 000 € à l'association Office de Tourisme de Simiane-Collongue pour « Simiane s'illumine » et « Corée pays du matin calme ». N°GU : 2011-002019.
- 2 800 € à l'association « Musicales d'Eguilles » pour « Les Estivales d'Eguilles ». N°GU : 2011-00242.
- 4 000 € à l'association Histoires d'Aix et de Provence (Aix en Provence) pour la « Marche des Rois » et un spectacle historique. N°GU : 2011-00243.
- 1 500 € à l'association Comité des Fêtes de Saint-Cannat pour la manifestation « Féminin Plurielle ». N°GU : 2011-00275.
- 3 200 € à l'association AC2N-Association Conjuguons notre net (Les Pennes-Mirabeau) pour un « Boy Contest ». N°GU : 201100267.
- 900 € à l'association «Les Caquetants (Ventabren) pour 3 spectacles. N°GU : 2011-00283.
- 1 000 € à l'association Centre Socio-Culturel et de Loisirs du Puy Sainte Réparate pour la manifestation « Le Livre et l'enfant ». N° GU : 2011-00298.
- 3 000 € à l'association Le Tholonet en Musique (Le Tholonet) pour le Festival de chorales du Pays d'Aix. N°GU : 2011-00307.
- 7 200 € à l'association Amis de l'orgue de Bouc Bel Air pour un Festival d'orgue et un concert de Noël. N°GU : 2011-00306.
- 5 000 € à l'association Chant Libre de Meyreuil pour le « Printemps des poètes » et la « Journée des arts vivants de Meyreuil ». N°GU : 2011-00333.
- 3 900 € à l'association Office Municipale de la Culture de Ventabren pour le 1^{er} « Tremplin Rock de Ventabren ». N°GU : 2011-00328.

➤ **AUTORISER** ; le Président ou son représentant à signer l'ensemble des documents afférents ;

- **DIRE QUE** les dépenses seront prélevées sur les crédits inscrits en section de fonctionnement du chapitre 33 nature 65 74 et 65 737.

Commission Culture du 16/02/2011

N° GU	Nom Association	Commune	Manifestation	Dates Projet	Subvention N-1	Total Budget prévisionnel	Subvention sollicitée	Bilan N-1	Montant accordé	Remarques
2011-00038	M2F Créations	Aix en Pce	Festival Gamerz: Festival International dédié aux arts et nouvelles technologies	déc-11	10 000 €	208 822 €	40 000 €	Ok RAS	20 000 €	Labellisée
2011-00016	Debrid'Arts	Aix en Pce	L'Odyssée des enfants 2011: spectacle interculturel: Résidences de travail prévues au Maroc et à Québec puis résidence en France des Marocains et Québécois pour une présentation de spectacle et un colloque	D'octobre 2010 à Juin 2011	5 000 €	87 839 €	12 000 €	Ok RAS	8 000 €	Labellisée

2011-00061	Voyons Voir - Art contemporain et Territoire	Aix en Pce	Plusieurs actions de sensibilisation à l'art contemporain: Du vignoble au jardin (résidence d'artiste), itinéraires du patrimoine et colloque sur Rousset, Trets, Vauvenargues, Saint-Marc, Puyloubier et Aix	03-juil-05	10 000 €	101 500 €	18 000 €	Ok RAS	10 000 €	Labellisée
2011-00064	Cabriès Jazz'n Groove	Cabriès	Festijazz'n groove: soirée sasa et soirée "Earth, wind and fire experience"	24 et 25 juin 2011	5 500 €	60 000 €	7 000 €	Ok RAS	6 000 €	Labellisée
2011-00104	LI Venturie	Aix en Pce	26ème Festival du Tambourin	03-avr-11	10 000 €	32 000 €	7 600 €	Ok RAS	7 600 €	Labellisée
2011-00134	La Fontaine obscure	Aix en Pce	Phot'Aix: festival de photos	01-oct-11	5 000 €	60 681 €	6 000 €	Ok RAS	5 000 €	Labellisée
2011-00158	Les Festes d'Orphée	Aix en Pce	Pôle communautaire du Patrimoine musical Aixois et Provençal	Année 2011	10 000 €	64 500 €	12 000 €	Ok RAS	12 000 €	Labellisée
2011-00163	MJC Lou Regain	Coudoux	Les Estivales 2011	2 et 3 juillet 2011	6 000 €	27 710 €	8 300 €	Ok RAS	8 000 €	Labellisée
2011-00169	Côté Cour - Côté Jardin	Pertuis	12ème édition "Les Dyonisies"	Du 16 au 20 novembre 2011	2 500 €	16 100 €	2 500 €	Ok RAS	2 500 €	Labellisée
2011-00205	Guitares en Provence	Cabriès	"La guitare dans tous les sens" au TJP	09-avr-11	1ère demande	6 880 € (30 % = 2 064 €)	2 900 €	-	2 000 €	Labellisée

	Cinéma Les lumières	Vitrolles	Festival "Polar en Lumières": cinéma, littérature, spectacle vivant, musique.	Du 8 au 13 février 2011	7 000 € (N-2)	57 500 € (30%=17250 €)	20 000 €	Ok RAS	17 000 €	Labellisée
2011-00219	office de Tourisme de Simiane	Simiane-Collongue	"Simiane s'illumine" et "Corée pays du matin calme"	Du 7 au 10 octobre et le 9 décembre 2011	2 400 €	10 600 € (30%=3180 €)	3 770 €	Ok RAS	3 000 €	Labellisée
2011-00242	Musicales Eguilles	Eguilles	Estivales d'Eguilles: défilés, animations et concerts	7 et 8 juillet 2011	2 800 €	9 960 € (30%=2980 €)	3 200 €	Ok RAS	2 800 €	Labellisée
2011-00243	Histoires d'Aix et de Provence	Aix en Pce	Marche des Rois et spectacle historiques	janvier, mai juillet et septembre 2011	4 000 €	21 350 €	4 000 €	Ok RAS	4 000 €	Labellisée
2011-00275	Comité des Fêtes de Saint-Cannat	Saint-Cannat	Féminin Plurielle: Manifestation culturelle et festive mettant à l'honneur l'implication des femmes Saint Cannadéennes dans le vie du village	4 et 5 mars 2011	2 000 €	9 370 €	2 500 €	Dépenses réelles = 5077 € soit 30% = 1520 €	1 500 €	Labellisée
2011-00267	AC2N - Association Conjujuons notre net	Les Pennes Mirabeau	Bboy contest: concert + danse Hip Hop	17-avr-11	0 €	26 000 €	3 200 €	--	3 200 €	Labellisée

2011-00283	Les Caquetants	Ventabren	Production de 3 spectacles présentés dans le Région PACA	Année 2011	1ère demande	3 000 € (30% = 900 €)	2 000 €	–	900 €	Labellisée
2011-00298	Centre Socio-Culturel et de loisirs	Le Puy Sainte Réparate	"Livres et l'enfant": animations autour du livre, stands de libraires et d'éditeurs pour les enfants de la crèche et des écoles du Puy Sainte Réparate et de St Canadet	Du 5 au 7 mai 2011	1ère demande	4 280 €	1 000 €	–	1 000 €	Labellisée
2011-00307	Le Tholonet en Musique	Le Tholonet	Festival de chorales du Pays d'Aix	Du 1er au 3 juillet 2011	3 600 €	12 000 €	3 600 €	Dépenses réelles de 7 457 € soit 30% = 2 237 €	3 000 €	Labellisée
2011-00306	Amis de l'orgue de Bouc Bel Air	Bouc Bel Air	Festival d'orgues et concert de Noël	Du 1er au 3 juillet et le 16 décembre 2011	8 000 €	24 000 € (30% = 7 200 €)	8 000 €	OK RAS	7 200 €	Labellisée
2011-00333	Chant Libre Meyreuil	Meyreuil	"Printemps des poètes" et "Journées des Arts vivants de Meyreuil"	Du 25 au 27 mars 2011 et du 23 mai au 24 juin 2011	2 200 € (sur le Printemps des poètes)	16 949 €	5 080 €	OK RAS	5 000 €	Labellisée
2011-00328	OMC Ventabren	Ventabren	1er Tremplin Rock de Ventabren	Le 27 et 28 mars 2011	1ère demande sur ce projet	13 000 € (30% = 3 900 €)	4 000 €	–	3 900 €	Labellisée

TOTAL : 135 400

OBJET : Politique Culturelle - Politique Culturelle - Fonds d'intervention à destination des associations - Attribution de subventions

VU la délibération n°2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attribution au Bureau

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI



Acte rendu exécutoire
Par transmission en
Sous-préfecture d'Aix-en-Provence

Le 13 AVR. 2011